

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA LE 17 FEVRIER 2025 A 18H00 SALLE DU CONSEIL

Ordre du jour

AFFAIRES GENERALES

- 1 - Procès-verbal du conseil municipal du 26 novembre 2024
- * 2 - Compte rendu de délégation
- 3 - Solidarité avec la population de Mayotte

Rapporteur : Monsieur NEBOUT
Rapporteur : Monsieur NEBOUT
Rapporteur : Monsieur NEBOUT

RESSOURCES HUMAINES, FINANCES, BUDGETS

- 4 - Orientations budgétaires 2025
- * 5 - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- 6 - Personnel Municipal – Créations de postes
- * 7 - Personnel Municipal – Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur
- * 8 - Personnel Municipal – Modification de la charte de Télétravail
- * 9 - Personnel Municipal – Modification du temps de travail d'un emploi

Rapporteur : Madame DURANDET
Rapporteur : Madame DURANDET
Rapporteur : Madame DURANDET
Rapporteur : Madame DURANDET
Rapporteur : Madame DURANDET
Rapporteur : Madame DURANDET

VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE ; SOELYS ET ESPACE MATISSE

- *10 - Règlement intérieur des équipements sportifs de la ville - mise à jour

Rapporteur : Monsieur JABOUILLE

SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, SANTE, SENIORS, FOYER SOLEIL

- 11 - Signature Charte d'Engagement du Programme National Nutrition Santé (PNNS)

Rapporteur : Madame DAHMANI

STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT AMENAGEMENT : DEVELOPPEMENT DURABLE TRAVAUX ECONOMIE COMMERCES URBANISME/HABITAT ET NUMERIQUE

- * 12 - Association réseau vélo et marche adhésion de la commune de Soyaux
- 13 - Demande de subvention FONDS VERT - exercice 2025 – Verdissement de cours d'école
- *14 - Zones d'accélération des énergies renouvelables : avis conforme sur la cartographie du référent préfectoral unique sur son territoire

Rapporteur : Monsieur GRIMAL
Rapporteur : Monsieur GRIMAL
Rapporteur : Monsieur GRIMAL

- * 15 - Grand Angoulême - Rapport annuel 2023 relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif

Rapporteur : Monsieur GRIMAL

- * 16 - Délibération rectificative de la délibération n°2024-116- Attribution d'un Appel à Manifestation d'intérêt en vue de la sélection d'opérateurs en charge de la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'installations photovoltaïques (ombrières) destinées à la production d'électricité par l'énergie radiative du soleil, sur le domaine public (parkings) de la collectivité et Principe d'une Autorisation Temporaire Constitutive de Droits Réels sur lesdites installations

Rapporteur : Monsieur GRIMAL

Questions diverses

*: Ces rapports seront soumis à un vote bloqué conformément à la délibération N°2020-75 du conseil municipal du 05 octobre 2020 approuvant la révision de l'article 19 du règlement intérieur